

**COPIE**

## Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 31 octobre 2018, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises.

### **I. Mesures normatives.**

Le Conseil a adopté le décret portant :

- approbation des statuts du Laboratoire central de Contrôle de la Sécurité sanitaire des Aliments (LCSSA).

### **II- Communications.**

#### **II-1. Plan de sortie de crise des Coopératives d'Aménagement rural (CAR).**

Depuis 2004, une crise institutionnelle s'est installée au sein des coopératives d'aménagement rural, empêchant le renouvellement des instances dirigeantes. Elles ont été transformées en des foyers de tension entraînant des violences, lesquelles ont occasionné la mort de plusieurs coopérateurs.

Le manque de transparence dans la gestion en est la cause principale. Celle-ci a compromis l'atteinte des objectifs de ces coopératives censées être de véritables unités de production agricole et industrielle.

En vue de mettre fin à cette longue crise et relancer les activités des 36 coopératives, le Gouvernement a mis en place une Commission interministérielle d'appui au processus de reprise de leurs activités.

Ainsi, des échanges ont eu lieu avec les coopérateurs et ont permis d'aboutir à un plan de sortie de crise.

Il s'agit notamment de constituer des comités paritaires chargés de conduire le processus d'actualisation des registres de coopérateurs et d'encadrement de gestion courante dans les CAR, en tenant compte des antagonismes en présence. D'autres actions seront également accomplies pour aboutir, à terme, à la tenue des Assemblées générales électorales.

Le Conseil des Ministres a approuvé le plan de sortie de crise, et instruit les Ministres concernés de veiller à sa mise en œuvre.

## **II-2. Recours au partenariat public-privé pour le financement, la construction et l'exploitation d'un complexe Mall-Galerie commerciale-Piscine au stade Général Mathieu KEREKOU de Cotonou.**

La rénovation du stade Général Mathieu KEREKOU, notamment l'espace olympique et le palais des sports, est devenue une nécessité. Le Gouvernement en a pris la mesure et prévoit de faire démarrer les travaux à la fin du premier trimestre de l'année 2019.

Pour renforcer la disponibilité dans notre pays, d'infrastructures aux normes requises en vue d'accueillir des compétitions internationales, la piscine olympique sera également reconstruite.

En plus de la réhabilitation et de la construction de ces infrastructures sportives, un complexe Mall-Galerie commerciale sera implanté dans l'emprise du stade.

Ce complexe à but lucratif est destiné à recevoir le commerce noble de textiles, bijoux, cosmétiques et accessoires, actuellement exercé au marché Dantokpa. L'objectif visé est de promouvoir ces activités haut de gamme

en offrant aux commerçantes qui s'y adonnent et à leur clientèle, un meilleur cadre pour leurs transactions.

Pour la mise en œuvre de ces deux projets, le Conseil a autorisé le recours au partenariat public-privé et instruit les Ministres concernés, de procéder à la sélection des partenaires privés intéressés.

### **III- Rencontres et manifestations internationales.**

Le Conseil a autorisé la participation du Bénin à :

- la Conférence annuelle du Conseil international des Archives (CIA) à Yaoundé, au Cameroun, du 24 au 28 novembre 2018 ;
- la 54<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abuja au Nigeria, du 25 au 30 décembre 2018.

### **IV- Mesures individuelles.**

Les nominations suivantes ont été prononcées :

- ✓ **Au ministère de la Justice et de la Législation**

Sur proposition du Ministre,

- **A la Chancellerie**

**Directrice de Cabinet :**

Madame Aleyya GOUDA BACO

**Directeur adjoint de Cabinet :**

Monsieur Karel Coffi DOGUE

**Secrétaire général adjoint du ministère :**

Monsieur Clément DASSI

**Directrice des Relations avec les Institutions et de la Promotion des Dynamiques sociales :**

Madame Annabelle DOSSAVI-MESSY

**Conseiller technique chargé du suivi des recours :**

Monsieur Emmanuel OPITA

**Conseiller technique au suivi des processus et politiques législatifs :**

Monsieur Firmin OUINSOU

**Directeur général de l'École de Formation des Professions judiciaires :**

Monsieur Eric Codjo MONTCHO AGBASSA.

✓ **Au ministère de l'Eau et des Mines**

Sur proposition du Ministre,

**Directeur général des Mines :**

Monsieur Basile ADJO KANON

**Directeur de l'Informatique et du Préarchivage :**

Monsieur Gbètondji Hermann AFFEDJOU

**Directeur de la Programmation et de la Prospective :**

Monsieur Charaf Dine GADO

**Conseiller technique juridique :**

Madame D. Samirath BIO NINGUI.

Fait à Cotonou, le 31 octobre 2018.



Le Secrétaire Général du Gouvernement,

  
Edouard OUIN-OURO.-